

**Réponse à la question n° 131
de Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG-PCS)
relative au projet de rénovation du kiosque de la place Georges-Python**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 15 février 2023, Mme M.-C. Rey-Baeriswyl interroge le Conseil communal sur le projet architectural et plus particulièrement des WC publics en lien avec le postulat n°113 déposé en 2019. L'intervenante exprime son étonnement sur les points suivants:

- Les besoins spécifiques aux genres ne semblent pas avoir été pris en considération pour les WC publics.
- Le manque d'amélioration concernant l'accessibilité du sous-sol et les conditions d'utilisation des WC du rez-de-chaussée.
- La mention de caméra de surveillance dans la surface commerciale.
- L'absence de fontaine à eau en renvoyant au postulat n°82 de 2018

Finalement, Mme M.-C. Rey-Baeriswyl se questionne sur l'intégration, en phase de conceptualisation du projet, des divers groupes d'intérêts.

Réponse du Conseil communal

Les objectifs premiers du projet de transformation du kiosque inscrits au budget 2019 (crédit d'étude) étaient d'assainir les installations techniques et de permettre l'amélioration de l'exploitation commerciale sur un seul espace. Les WC pour personnes à mobilité réduite devaient, par conséquent, être modifiés et déplacés. Par la suite, les études préliminaires ont montré que les toilettes publiques du sous-sol étaient en bon état et par voie de conséquence, seuls quelques travaux ponctuels étaient nécessaires (par exemple, le changement des sources lumineuses). Deux crédits de réalisations ont été demandés (budget 2021; 2023) pour réaliser les travaux suivants:

- Réaménagement et déplacement des locaux.
- PAC air-eau réversible avec nouvelle production de froid.
- Panneaux solaires photovoltaïques en toiture.
- (Affichage du memento des manifestations, par exemple).
- Nivellement partiel du "quai", situé devant le kiosque.

Trois interventions, inscrites dans les descriptions des budgets demandés, ont été réorientées:

- Une surface d'informations pour la ville remplace le baromètre initialement prévu.
- Le tableau électrique, adapté en 2020, restera en sous-sol. Quant au robinet extérieur, celui-ci est prévu pour les besoins en eau des services communaux et des manifestations.

- Le changement d'une vingtaine de plots de verre attendra, dans un souci de cohérence et de rationalisation, une réfection générale de la place.

Au rez-de-chaussée, des WC pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite seront équipés d'un dispositif pour les familles comprenant une table à langer. Afin d'assurer la pérennité de ces équipements, les personnes aux bénéfices du système standardisé EUROKEY pourront y accéder en tout temps alors que les autres usagers pourront s'adresser au kiosquier. Le locataire sera rendu attentif à la destination multiple de ces commodités. Finalement, dans sa réponse au postulat n°113, le Conseil communal proposait de jumeler ce postulat avec les toilettes sympas. Ce dernier projet ne se réalise que difficilement; à l'heure actuelle, seulement deux établissements se montrent partants au projet qui vise à rendre l'accès aux toilettes plus aisé et sans devoir consommer sur place. Cette démarche n'est cependant pas abandonnée. Toutefois, pour les familles, 9 toilettes publiques, identifiables par un logo, ont été dotées d'une table à langer en 2021, mais 5 de ces équipements ont d'ores et déjà été vandalisés et 4 n'ont pas été remplacés.

La partie commerciale mise en location par la Ville de Fribourg sera une surface brute. L'indication de caméra de surveillance en plan indique uniquement la position d'un tube vide disponible. Il incombe à l'exploitant d'aménager sa surface et de respecter le cadre légal s'y rapportant.

Dans sa réponse au postulat n°82 (2018), le Conseil communal relevait la nécessité de se prononcer sur la localisation judicieuse et les coûts liés à une mise en œuvre des fontaines à eau. Dans ce sens, il est envisagé de mettre en place une fontaine à boire, indépendante du kiosque, par le Service d'urbanisme et d'architecture dans le secteur de la place Georges-Python.

En conclusion, le projet intitulé kiosque place Georges-Python: transformation intérieure et agrandissement répond aux intentions initialement énoncées, en résolvant des problématiques techniques et fonctionnelles connues du bâtiment.